« J’ai eu peur. Je ne voulais pas me faire tuer par la police » : à Saint-Chamond (42), Karim Sehad, d’origine algérienne, avec 16 mentions au compteur, devant le tribunal pour un nouveau refus d’obtempérer

07/01/2026 à 12h20



Il est interdit de séjour à Saint-Chamond. Le 1er janvier, la police l’a pourtant surpris au volant dans les rues de cette ville. Il a pris la fuite jusqu’à Saint-Etienne : dépassements par la droite sur l’autoroute, puis feux rouges grillés et accident rue Durafour. Dix-huit mois ferme.

Brut de décoffrage. Il ne s’embarrasse pas de politesses, Karim Sehad, même en parlant aux juges du tribunal correctionnel. Quitte à grossir un peu le trait. « J’ai eu peur. Une voiture, deux voitures, trois voitures qui me poursuivaient, c’était trop. Je voulais m’arrêter dans un endroit où il y avait du public, pour ne pas me faire tuer par

la police ».

[…]

Cet homme de 36 ans a seize mentions à son casier judiciaire. Extorsion, vols, stupéfiants, conduite sans permis. Sa dernière condamnation concernait, déjà, un refus d'obtempérer. Il traîne également une peine, importante, de sept ans prononcée en 2022. « Pour des faits de vol avec arme, précise-t-il. Mais je suis en appel, je suis toujours présumé innocent ! ».

[…]

Le tribunal condamne Karim Sehad à dix-huit mois de prison avec maintien en détention. Pendant le procès, l'homme n'a rien lâché. « Je vais être clair avec vous : j'étais irréprochable. Ce serait à refaire, je le referais. Ma mère est malade, elle voulait voir mes enfants ». Brut de décoffrage.

Le Progrès